

GRAND DOLE

La lettre du Conseil

Éditorial



Claude CHALON
Président
de la communauté
d'agglomération

Après la lettre aux élus des Communes membres de l'agglomération, parue en octobre dernier, j'ai souhaité que soit développé un support d'information complémentaire à l'attention des élus. Dénommée lettre du conseil, sa diffusion sera systématiquement au sortir de chaque séance du conseil communautaire. Elle ne fait pas fonction de compte-rendu de la réunion. Elle obéit à un premier principe et objectif simple : celui d'assurer une bonne information de tous.

La parution de cette lettre me donne aussi l'occasion de rappeler que le Conseil d'agglomération est un lieu de décision. Il est aussi un lieu de débat et d'échanges, dans un souci constant de respect mutuel. Il est le reflet de notre démocratie. Ainsi qu'en atteste sa composition permettant à toutes les communes d'être représentées et de pouvoir ainsi s'exprimer.

La séance du Conseil d'agglomération du 17 décembre dernier a, par sa teneur et la qualité des échanges, fait montre de la maturité que nous avons acquise ensemble au cours de ces huit derniers mois. Je m'en réjouis.

Je terminerai, en vous souhaitant à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous à l'année prochaine. Dès le 5 janvier, pour certains, et le samedi 17 pour vous tous, lors de la présentation des vœux communautaires.



Réunis à Champvans le 17 décembre dernier, les délégués du Grand Dole ont voté à l'unanimité leur soutien au protocole d'accord Solvay-Dalkia-Grand Dole relatif à l'implantation d'une unité biomasse

La biomasse, une bouffée d'air

Un protocole d'accord signé entre le Grand Dole, Solvay et Dalkia est en cours de finalisation. Objectif : créer d'ici juin 2010 une centrale de production d'énergie à partir de biomasse. Un projet qui pourrait créer une cinquantaine d'emplois

La crise économique est là et bien là. En témoignent les difficultés de toutes ces entreprises jurassiennes qui surmontent tant bien que mal la situation. Alors lorsqu'un projet d'implantation industriel annoncé comme générateur de 50 emplois voit le jour, c'est tout un bassin de vie qui respire.

TOUTE LA CHAÎNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SOLLICITÉE

Il respire d'ailleurs d'autant mieux que le projet, confié à Dalkia par Solvay, a pour objet de construire une centrale de production d'énergie à partir de biomasse (bois-énergie essentiellement). Très énergivore (Solvay consomme autant d'électricité que la

ville de Lyon toute entière), Solvay s'engage ainsi à mieux rationaliser ses ressources en énergie, en utilisant la biomasse. Mais Solvay ne sera pas le seul à bénéficier de cet équipement. Au travers du protocole d'accord en cours de finalisation entre les trois entités, Dalkia s'engage à approvisionner en biomasse les communes du Grand Dole développant un système de chauffage de leurs bâtiments publics. C'est d'ailleurs toute la chaîne du développement durable qui est sollicitée : la centrale bénéficiera, entre autres, du gisement de déchets verts collectés sur le territoire de l'agglomération pour produire son énergie. Pris en charge par le Grand Dole, le projet a été présenté lors du dernier conseil d'agglomération.

LES DÉLÉGUÉS CONSCIENTS DE L'URGENCE

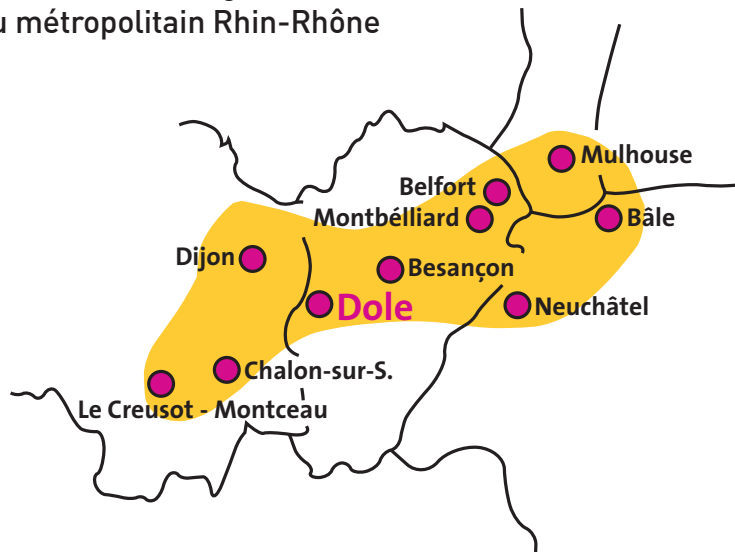
Le Grand Dole a la charge de trouver le futur terrain susceptible d'accueillir cet équipement : « Nous n'avons pas de temps à perdre, a rappelé Gérard Fumey ; l'unité de production doit être opérationnelle en juin 2010 ». Votant le projet à l'unanimité, les délégués du Grand Dole ont visiblement saisi les degrés d'importance et d'urgence de la situation.

LA CELLULE D'APPUI À L'EMPLOI ET À LA PROFESSIONNALISATION MOBILISÉE

Afin d'accompagner Dalkia dans son projet de création de plateforme biomasse, le Grand Dole a proposé de créer une cellule d'appui à l'emploi et à la professionnalisation. En lien direct avec Dalkia, la cellule sera chargée de recruter, et surtout former les futurs collaborateurs de la société. « Nous avons un triple enjeu dans ce projet, confie Sylvie Laroche, membre du bureau déléguée à l'insertion ; d'abord repérer les profils les plus à même de correspondre aux besoins de l'entreprise, les préparer pour l'embauche, et mobiliser en temps réel les financements nécessaires à leur formation afin qu'ils soient opérationnels le jour de l'ouverture ».

LE GRAND DOLE DANS LE RÉSEAU

A l'unanimité, les délégués ont voté l'adhésion du Grand Dole au réseau métropolitain Rhin-Rhône



DOLE, LE DIXIÈME TERRITOIRE

Bâle, Mulhouse, Belfort, Montbéliard, Besançon, Dijon, Chalon sur Saône, Le Creusot-Montceau, Neuchâtel ... et maintenant Dole. Tels sont les 10 territoires qui composent le réseau Métropolitain Rhin-Rhône. Impulsé par la création du TGV Rhin-Rhône, qui relie ou reliera ces collectivités entre elles par section de 20 minutes en moyenne, le réseau développe un projet ambitieux de coopération entre les villes dans des domaines aussi variés que la mobilité, le développement économique, la culture ou l'environnement.

UN LIEU D'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES

Pour le Grand Dole, ce sera surtout un formidable territoire d'échange d'expérience sur ces problématiques. Lors de sa première intervention, le Grand Dole a d'ailleurs été à l'origine de la création d'un communiqué de presse réaffirmant l'ambition de la ligne TGV Rhin-Rhône : à savoir ancrer ce nouveau mode de transport dans un service aux territoires en assurant leur desserte réelle, et non en faire un «TGV avion» ultra rapide. Une idée que certains avaient pourtant été tentés de défendre, oubliant l'accord conclu sur la création d'une gare nouvelle d'interconnexion en région doloise.

Utopies et Innovations

Tel est le thème défini par le Réseau Métropolitain Rhin-Rhône pour créer un grand projet culturel en 2010. Chaque collectivité devra ainsi développer un programme d'activités et d'expositions autour de ces thématiques. Le Grand Dole et la ville de Dole réfléchissent actuellement à un travail autour d'Innovia.

Transports : la DSP a ses élus

La commission d'ouverture des plis de la future DSP a été créée lors du conseil du 17 décembre

La Délégation de Service Public (DSP) confiée à la société Car Postal pour le réseau de transport urbain sera caduque le 31 août prochain. Le Grand Dole ayant repris cette compétence, il lui revient de prendre à sa charge la nouvelle DSP étendue au périmètre de l'agglomération. Prévues pour septembre 2009, la mise en service du nouveau réseau nécessite la création d'une commission d'ouverture des plis liée à cette DSP. Les membres de cette commission, présidée par le Président du Grand Dole, ont été élus par le conseil de communauté du 17 décembre.

TITULAIRES : Gérard Fernoux-Coutenet (Rocheport-sur-Nenon), Alain Jordan (Tavaux), Félix Macard (Foucherans), Lionel Gatinault (Dole), Michel Perron (Saint-Aubin)
SUPPLEANTS : Liliane Goron-Chaniet (Baverans), Chantal Petiot (Choisey), Gérard Coutrou (Sampans), Raphaëlle Mannière (Dole), Patrick Jacquot (Le Deschaux).

En bref

Enfance, jeunesse

6 nouveaux centres au Grand Dole

Assurant pleinement sa compétence enfance-jeunesse, le Grand Dole continue de reprendre progressivement les centres de loisirs communaux. Au 1er janvier 2009, Jouhe, Sampans, Monnières, Foucherans, Saint-Aubin et Tavaux basculeront du côté de l'agglomération. 21 postes seront ainsi transférés à l'agglomération.

Environnement

Natura 2 000

Déjà animateur des sites Natura 2 000 du Massif de la Serre et de la forêt de Chaux, le Grand Dole a choisi d'animer un troisième point, celui du Gouffre du Creux à Pépé. Localisé dans le Doubs, le gouffre du Creux à Pépé se situe dans le prolongement du site de la Forêt de Chaux.

Golf public du Val d'Amour

Vote des tarifs

Propriétaire du golf du Val d'Amour, le Grand Dole a voté les tarifs d'accès pour 2009. Légèrement revus à la hausse (3.5% en moyenne), ils ont surtout vu l'instauration d'un fond d'accessibilité permettant une pratique plus large de cette discipline. 50% de réduction seront accordés aux membres pouvant justifier d'un revenu mensuel inférieur à 1,5 fois le SMIC. A noter également que les tarifs pour les habitants hors Grand Dole n'ont pas été augmentés, mais feront l'objet d'une revalorisation en 2010.



Mobilité

Le Grand Dole dans la centrale de mobilité régionale

Afin de promouvoir les déplacements alternatifs et les transports collectifs, la Région Franche-Comté a choisi de créer une centrale de mobilité. Objectif : proposer une meilleure connaissance de l'offre de transports collectifs sur l'ensemble de la Région. Le Grand Dole a voté son adhésion à cette centrale, qui devrait réunir l'ensemble des autorités organisatrices de transport régionales (départements, agglomérations ...)

